Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
VILLE de CLISSON
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
21440043400012

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
21440043400012202513CB01B3900
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Marché 2025-30 - Accord-cadre à bons de commande visant l'infogérence du système d'information et la téléphonie mobile
Code CPV principal :
30200000-1
Procédure de passation :
Procédure adaptée
Technique d'achat :
Accord-cadre
Modalité d'execution du marché public :
Bons de commande
Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :
81072_13CB01B39
Lieu principal d'exécution :
Mairie de Clisson 3 Grande rue de la trinité
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
44190
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
36 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Pas de considération environnementale
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Non
Part des produits issus de l'Union européenne :
0.0
Part des produits fabriqués en France :
0.0
CCAG de référence :
Techniques de l'information et de la communication
Date de notification :
23/07/2025
Date initiale de publication des données essentielles :
30/07/2025

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

5

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

213 000 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Définitif révisable

Attribution d'une avance :

Non

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
BOUYGUES TELECOM	397480930 03464	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
APS SOLUTIONS INFORMATIQUES	488 176 561 00055	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		